

Présents :

Président	Luc MINNE (LMI)
AIBr	Patricia CREPIN (PCR)
AILg	Albert GERMAIN (AGE)
AILv	Jacques VAN VYVE (JVV)
	Michel BOLLEN (MBO)
AIA	Jean LAMBELE (JLA)
AIGx	Georges BOLLEN (GBO)
AIG	Antoine LOMBART (ALO)
AIMs	Guillaume DEWISPELAERE (GDE)
	Michel VAN KERKEM (MVK)
UILv	Christian LEGRAND (CLE)
AIM	Guy LOURTIE (GLO)

Excusés :

Past-Président	Charles MEDART (CME)
AIALv	Vincent GOBBE (VGO)

*

* *

1. Approbation ordre du jour

Le Président demande d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant la problématique des barèmes des ingénieurs au sein du Service Public de Wallonie. L'ordre du jour sera donc :

1. Approbation OJ.
2. Approbation PV de la réunion du 21/03/2011.
3. Situation financière au 31/03/2011.
4. Election du bureau.
5. Conclusions sur le formulaire d'enquête « Avenir de la FABI ».
6. Problématique des ingénieurs du SPW.
7. Suivi des réunions Commission Communication
8. Divers.
9. Prochaines réunions.

2. Approbation du PV de la réunion du 21/03/2011.

Le PV approuvé est joint en annexe 1

Le projet de PV de la réunion du CA tenue le 2 avril préalablement à l'AGO est joint en annexe 2 et sera approuvé lors de la prochaine réunion du CA en même temps que le présent projet de PV.

3. Situation financière au 31/03/2011.

La situation financière au 31/03/2011 est distribuée en séance (voir annexe 3). Le Président attire l'attention sur :

- La nécessité de suivre le poste recettes 70005 relatif aux subventions. Il a chargé le secrétaire général ai de suivre ce dossier.
- Le poste recettes 70060 relatif aux participations reçues pour l'envoi des annuaires.
- La création du poste 70099 pour le lancement du projet « Ingénieurs Belges »

4. Election du bureau.

Après lecture de l'article relative aux statuts relatif à la composition du bureau, le bureau est composé comme suit :

Président	Luc MINNE
Past-Président	Charles MEDART
Vice-Président	Jacques VAN VYVE
Vice-Président	Guillaume DEWISPELAERE
Vice-Président	Michel BOLLEN
Secrétaire général ai	Georges BOLLEN

Il est convenu que Michel BOLLEN continuera à animer les réunions des Secrétaires généraux des différentes AE.

5. Conclusions sur le formulaire d'enquête « Avenir de la FABI ».

JVV rappelle que cette enquête avait pour but d'examiner la réaction des AE à l'ouverture de la FABI à d'autres associations et/ou des fédérations professionnelles. Elle comportait une première question destinée à connaître la position de l'AE sur l'ouverture proprement dite de la FABI et ensuite 9 sous-questions destinées à tester différents formes d'ouverture.

Il présente ensuite le tableau récapitulatif donnant les tendances :

Question posées	Votes		Tendances
	Oui	Non	
Pouvons-nous accepter (après modifications des statuts) des membres autres que des Associations d'Écoles d'Ingénieurs Civils, Ingénieurs Agronomes et Bioingénieurs	6	2	Large majorité pour une ouverture
Si on répond oui il y a une sous-question : Parmi les groupes potentiels, quels sont ceux qui à votre avis pourraient devenir membres (après modifications des statuts, il pourrait coexister différents types de membres) de la FABI ?			
▪ Association d'École formant des ingénieurs Ing. (niveau master)	6		Très large majorité pour ouvrir la FABI aux AE d'Ing
▪ Ingénieur Ir. (Master Ingénieur Civil) à titre individuel	3	4	Avis partagé
▪ Ingénieur Ing. (Master Ingénieur industriel) à titre individuel	4	3	Avis partagé
▪ Ingénieur de niveau master diplômé de l'étranger à titre individuel	4	2	Majorité pour l'ouverture proposée
▪ Faculté des Sciences Appliquées	4	2	Majorité pour l'ouverture proposée
▪ Haute Ecole formant des Ingénieurs Ing	4	2	Majorité pour l'ouverture proposée
▪ Association regroupant des ingénieurs Tr. Et/ou Ing.	5	1	Majorité pour l'ouverture

(par exemple UPIMET ou SEII)			proposée
▪ Société privée employant des Ir. ou active dans la technologie (par ex. ELECTRABEL)	4	2	Majorité pour l'ouverture proposée
▪ Fédérations d'entreprises actives dans la technologie (par ex. AGORIA)	4	2	Majorité pour l'ouverture proposée

Le Président ouvre le débat et demande à chaque association de se prononcer sur les résultats. Il en résulte les éléments importants suivants :

- Bien que le préambule du questionnaire justifie les raisons de la démarche de l'ouverture de la FABI aux ingénieurs industriels, il reste regrettable que cette enquête ait été initiée pour des raisons budgétaires.
- Les doyens sont demandeurs de disposer d'une association regroupant les diplômés, le milieu professionnel et les employeurs.
- Il est tout à fait possible d'avoir des projets communs avec la fédération des ing sans pour cela devoir modifier la structure de la FABI. Les identités de l'ir et de l'ing sont actuellement différentes. Peut-être que dans vingt ans, lorsqu'on comptera un grand nombre de master ing il faudra penser à modifier la structure de la FABI pour éventuellement penser à les intégrer. Mais actuellement il convient de se limiter à des actions communes en respectant les identités propres.
- Il est signalé que la KVIV envisage une démarche identique avec les ing dans un projet de communication au sens large..
- Un membre émet des restrictions sur le fait d'ouvrir la FABI aux représentants des confédérations des employeurs car les objectifs des employés et des employeurs ne sont pas les mêmes.
- Il faut bien être conscient qu'au niveau de l'enseignement, les choses évoluent très vite et l'intégration de la formation des ing est chose faite au niveau universitaire. Il deviendra très difficile de distinguer les formations ing et ir sur base de l'énoncé des cursus. Tout dépendra de la qualité de la formation et des formateurs, ou autrement dit de l'Ecole.
- Il faut éviter d'établir une concurrence entre la FABI et les AE. Il serait malsain que la FABI compte des membres individuels non membres d'une AE. Il faut trouver une solution qui convienne aux deux parties.
- L'attention est attirée sur la volonté européenne de disposer d'associations fortes représentatives de l'ensemble du métier de l'ingénieur.

MVK souhaite que soit mis en place un comité d'orientation stratégique destiné à définir les objectifs de la FABI à traduire ensuite en actions et modifications structurelles. Il considère qu'il convient de rester attentif à garantir l'essence même de la FABI et de ses membres actuels. L'éventuelle transformation des structures de la FABI devra se faire par une intégration progressive des autres membres, au risque sinon de perdre les fondements de notre Fédération.

LMI précise que lors de la dernière réunion du CIBIC, trois catégories de formation d'ingénieurs ont été considérées : les ingénieurs industriels, les ingénieurs civils et les ingénieurs agronomes ou bioingénieurs. Il trouve cette approche assez conforme à la réalité.

En conclusion le CA admet que :

- qu'au stade actuel, il est tout à fait possible de mener des projets communs avec les ing et les fédérations d'entreprises sans devoir penser à une intégration rapide de ceux-ci au sein de la FABI
- ces projets doivent notamment contribuer à résoudre les problèmes financiers rencontrés
- qu'il est opportun de mettre en place un Comité stratégique et charge LVV d'adresser aux AE une note d'intention et un appel à désigner des membres pour la mise en place de ce Comité
- les conclusions du brain-storming organisé il y a un peu plus d'un an peuvent éventuellement être exploitées ainsi que le document établissant les différences entre les ingénieurs universitaires et les ingénieurs industriels.

6. Problématique des ingénieurs SPW.

Claude JUSSIANT, Président de la Commission des Questions sociales rejoint le CA.

Il est rappelé que suite à un arrêt du Conseil d'Etat, l'échelle speciale accordée aux ingénieurs du SPW a été cassée. Face aux conséquences de cet arrêt, le GW a, dans l'urgence, pris des mesures transitoires pour maintenir les échelles spéciales aux agents statutaires et contractuels nommés avant 06/07/2010, date de l'arrêt du Conseil d'Etat. Cette mesure fait également l'objet d'une contestation auprès du Conseil d'Etat. Par contre, pour les ingénieurs recrutés après le 06/07/2010 ne reçoivent plus l'échelle spéciale et sont donc recrutés à un barème inférieur.

Alertée par certains membres la FABI a réagi en envoyant un courrier aux Ministres de la RW pour exprimer sa désapprobation et a rencontré les représentants des cabinets des Ministres LUTGEN (en charge de matières ou travaillent'une description des fonctions un grand nombre d'ingénieurs) et NOLLET (en charge de la Fonction Publique). La FABI a proposé comme piste de solution la mise en place de descriptions de fonctions, comme cela a été fait à la Région Bruxelloise.

Récemment, les jeunes ingénieurs ne disposant pas de l'échelle spéciale ont organisé une réunion à laquelle ont assisté le Président LMI et d'autres membres de la FABI. Le Président a rappelé les démarches Que la FABI a menées. Cette réunion a défini une série d'actions dont certaines ont été mis à charge de la FABI et pour lesquelles l'avis du CA est sollicité:

- Susciter des interpellations politiques sur cette problématique
- Publier des articles dans les médias
- Organiser une enquête auprès des ingénieurs du service public pour connaître leur motivation et l'attractivité du métier d'ingénieur dans les services publics.

Le nombre d'ingénieurs travaillant au SPW est estimé à 600 dont +/- 150 sont membres de la FABI. Ce dossier est loin d'être simple, car avant tout politique. Chacun considère que la FABI doit essayer de défendre ces ingénieurs et

1. charge la Commission des questions sociales dans un premier temps de réaliser une estimation budgétaire pour la réalisation de l'enquête sur la représentativité et l'attractivité du métier d'ingénieur au sein des Services publics

2. demande au secrétaire général ai et Claude JUSSIANT de réinterroger le Ministre de la Fonction Publique pour connaître la suite réservée aux propositions formulées
3. souhaite qu'un membre de la FABI travaillant au sein du SPW soit le représentant officiel de la FABI. Le nom de Stefano PULEO est cité.

7. Suivi des réunions Commission Communication.

Le Président passe rapidement en revue le dernier PV de la réunion communication du 3 mai 2011 en signalant que :

- qu'il a été décidé d'organiser un Kick Off fin octobre 2011 chez AIB Vinçotte à GEMBLoux
- que le logo destiné à représenter « Ingénieurs Belges » est en phase de finalisation
- que demain des contacts seront pris avec les représentants d'Agoria, Essencia et Confédération Construction pour finaliser le financement

Ce projet avance bien et se concrétisera rapidement par une restructuration du site « ingénieurs métier » autour des trois axes du métier d'ingénieur : ingénieur industriel, ingénieur civil et ingénieur agronome ou bioingénieur. La difficulté est de mettre du texte derrière ces trois mots. Il est rappelé que précédemment la FABI et l'UFIIB avait approuvé un texte définissant les métiers d'ingénieur universitaire et ingénieur industriel.

8. Divers.

Project Build

CLE signale la réédition du project Build qui consiste à l'organisation d'un salon professionnel pour le secteur de la construction. Jadis, c'est Max LE BEGGE qui y participait en tant que représentant de la FABI. Le Conseil marque son accord pour que Christina LEGRAND représente officiellement la FABI à cette manifestation.

Mail de M. BLAFFART

Chacun a pu prendre connaissance du mail de M. BLAFFART. Ce problème a été examiné en réunion du CIBIC et il a été convenu que le Président du CIBIC, M. A. TOYE prenne contact avec l'intéressé afin de connaître les motivations qui pourraient éventuellement aboutir au dépôt d'une planite.

9. Prochaines réunions.

11/05/2011	Energy Forum (Fabi-Kviv)
29/05/2011	Manifestation FABI « Bruxelles, prouesses d'Ingénieurs »
06/06/2011 à 16h30	Réunion Bureau FABI
06/06/2011 à 17h30	Réunion CA FABI
14/06/2011	Réunion Commission Communication
12/09/2011 à 16h30	Réunion Bureau FABI
12/09/2011 à 17h30	Réunion CA FABI
24/10/2011 à 16h30	Réunion Bureau FABI
24/10/2011 à 17h30	Réunion CA FABI
05/12/2011 à 16h30	Réunion Bureau FABI
05/12/2011 à 17h30	Réunion CA FABI